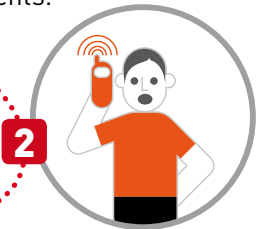


QUE FAIRE SI ... LA VICTIME NE RÉAGIT PAS ET NE RESPIRE PAS ?



1 Dégagez les voies respiratoires. Desserrez les vêtements.

Appeler les secours (le 15 ou le 18).



3 Demandez à quelqu'un d'apporter un défibrillateur s'il en y a un à proximité et utilisez-le dès que possible en cas de malaise cardiaque.

Commencez à effectuer des compressions thoraciques.



5 Continuez la réanimation jusqu'à ce que les secours arrivent et reprennent la réanimation ou jusqu'à ce que la victime reprenne une respiration normale.



OÙ TROUVER DES DÉFIBRILLATEURS ?

A Rennes, des défibrillateurs sont progressivement installés dans la plupart des lieux recevant du public et des centres commerciaux. La Ville de Rennes a équipé les piscines et certains équipements sportifs. Deux défibrillateurs sont installés sur l'espace public :

- ↳ **Place de la Mairie**, à l'entrée de l'Hôtel de Ville,
- ↳ **Place des Lices**, dans le sas d'entrée du parking.

QUE FAIRE SI ... LA VICTIME NE RÉAGIT PAS MAIS RESPIRE ?

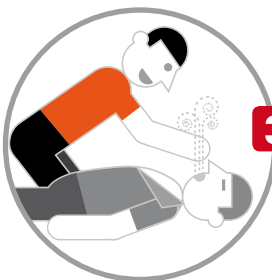


1 Vérifiez que la victime ne réagit pas.

Dégagez les voies respiratoires. Desserrez les vêtements.



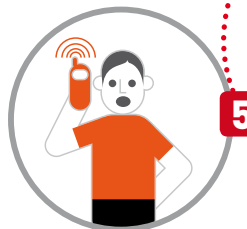
3 Vérifiez que la victime respire.



Tournez la victime sur le côté en position latérale de sécurité.



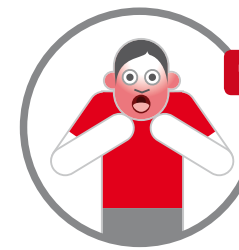
5 Appeler les secours (le 15 ou le 18).



6 Vérifiez régulièrement la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

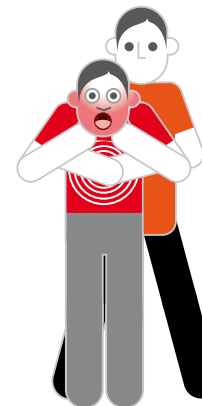


QUE FAIRE SI ... LA VICTIME S'ÉTOUFFE ?



1 La victime ne peut ni parler, ni respirer, ni tousser.

Donner un maximum de 5 claques dans le haut du dos de la victime entre les omoplates. Après chaque claque vérifier si le corps étranger est expulsé.



3 Si les claques dans le dos n'ont pas d'effet, effectuez un maximum de 5 compressions abdominales.

Si la victime perd connaissance, posez-la délicatement sur le sol et alertez les secours (le 15 ou le 18).



1 Appréciez l'état de la victime et recueillez des informations

2 Alertez les secours



N° GRATUITS depuis un téléphone fixe ou un portable avec ou sans carte SIM

Précisez aux services d'urgence :

- le motif de l'appel
- la localisation précise
- l'état de la victime

Vous devrez également répondre aux questions posées par les secours et rester en ligne jusqu'à ce que l'on vous dise de raccrocher.

3 Effectuez les gestes de premiers secours

En attendant les secours, il faut agir. Dispensez les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.

SE FORMER AUX PREMIERS SECOURS

Base du secourisme, la formation PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1) permet d'apprendre les gestes utiles pour porter assistance à une personne en détresse physique en attente des secours médicalisés.

Ces organismes dispensent une formation de type PSC1 d'une durée de 10 heures.

Association départementale de protection civile d'Ille-et-Vilaine (ADPC 35)

infos@adpc35.org / 02 23 25 06 31

www.adpc35.org

Association départementale d'enseignement et de développement du secourisme (ADEDS 35)

adeds35@gmail.com / 06 60 83 18 39

Croix rouge française

dd35@croix-rouge.fr / 06 22 08 35 07

rennes.croix-rouge.fr

Breizh sauvetage côtier

breizh.slsc@voila.fr / 02 99 87 57 83

breizhsauvetage.fr

Société nationale de sauvetage en mer (SNSM)

snsm.formation.35@wanadoo.fr / 02 99 63 76 76

snsm-formation35.forumactif.net

Union départementale des premiers secours (UDPS 35)

udps35@free.fr / 06 08 86 70 04

udps35.com

Union départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine (UDSP 35)

udsp35-secourisme@orange.fr / 02 99 26 90 02

Direction générale de l'information et de la communication de la Ville de Rennes - Impression CARTE

www.rennes.fr

LES GESTES QUI SAUVENT



Témoin d'un malaise grave, que faire ?